

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2/2

Engagements de l'animateur ou du professeur :

1. Dispenser un cours adapté à l'âge et à la discipline
2. Pour les cours enfants : respecter le code de l'éducation, article R 362-1

N.B : Le non-respect des engagements ainsi que le non-respect de la personne enseignante donne le droit à l'animateur ou au professeur d'exclure du cours temporairement ou définitivement l'adhérent(e).

Engagements de l'association :

L'association est affiliée à la FFEPGV*. Dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous informons que vos données personnelles ne sont recueillies que pour le bon fonctionnement de l'association et ne sont transmises à aucun tiers, sauf à la FFEPGV pour l'attribution de la licence. Chaque adhérent est informé qu'il a droit d'accès, de modification, d'effacement, de restriction, de refus de traitement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ses droits, l'adhérent devra adresser un mail aux adresses suivantes: plenitude.calmont@gmail.com et dpo@ffepgv.fr

Rappel : l'arrêt des cours n'engage pas de remboursement de notre part sauf cas particulier.

À, le

Signature précédée de la mention Lu et approuvé

* Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire



INSCRIPTION ZUMBA KIDS

4-7 ans : samedi 10h-11h

+ de 8 ans : samedi 11h-12h

Joindre au dossier:

- un certificat médical (valable 3 ans)
- le règlement adhésion et cotisation

Les cours ne pourront être mis en place qu'à partir de 10 participants

Les inscriptions ne sont pas remboursables (sauf en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions).

Contacts:

plenitude.calmont@gmail.com

plenitude-calmont.fr

Fabienne ETHEVE 07.81.55.09.08



INSCRIPTION ZUMBA KIDS

Nom* :
Prénom* :
Date de naissance* :
Adresse :
.....
Téléphone :
Mail* :

*: *données obligatoires*

Adhésion annuelle à Plénitude enfant : 17,50 €

Cotisation annuelle à K'ri'gym: 132,50 €

Modalités de paiement :

Le paiement est à effectuer au plus tard au 3^e cours, au comptant ou sous forme de 3 chèques maximum.

- Chèques bancaires€
- à l'ordre de Plénitude pour l'adhésion
 - à l'ordre de K'ri'gym pour la cotisation
- comptant 3 fois

Espèces:€

Nom et N° Assurance Responsabilité Civile :

.....
.....

En cas d'accident, j'autorise le professeur ou le responsable de l'association à prendre toutes les initiatives imposées par les circonstances.

OUI / NON

Personne à contacter en cas d'urgence:

.....

Téléphone:

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 1/2

L'association PLENITUDE travaille avec des animateurs et professeurs diplômés et qualifiés. Des locaux neufs sont mis à notre disposition.

Engagements des adhérents :

1. Fréquenter son activité avec assiduité en respectant les horaires, les locaux et les animateurs et professeurs.
2. Porter une tenue adaptée à la pratique sportive : leggings, short ou jogging.

Pour la gym, Street Danse et la Zumba : il est obligatoire de porter des baskets propres réservées à ces cours. Pour les cours enfants : visages dégagés, cheveux obligatoirement attachés.

3. Les parents doivent accompagner les enfants jusqu'à la salle de cours et s'assurer de la présence du professeur. En cas de retard ou d'absence imprévu du professeur, l'association ne pourra être tenue responsable en cas d'accident

4. **Droit à l'image** : J'autorise Plénitude à filmer et photographier mon enfant/moi-même et à diffuser ces photos et vidéos prises dans le cadre des activités de l'association.

OUI **NON**

Il est interdit de filmer ou de photographier les cours sans l'accord préalable du professeur.

5. La section DANSE organise un spectacle de fin d'année. Pour une bonne organisation nous vous demandons de nous prévenir au cours du 1^{er} trimestre de votre participation. Une participation financière de 10€ par tenue sera demandée, 2 tenues par cours. Les répétitions sont obligatoires pour participer au spectacle. Les absences répétées pénalisant le travail du groupe, la participation au spectacle de « l'élève-fantôme » pourra être remise en cause.

L'achat des places est à la charge de l'élève.